

28 novembre 2006 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Propos de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le projet de loi sur la réforme de la protection juridique des majeurs, le 28 novembre 2006.

Face aux évolutions de la société, notre système de tutelles était devenu inadapté.

Il s'agit là d'une réforme importante et très attendue. Elle va permettre de renforcer la protection des plus fragiles et de garantir le respect qui leur est dû.

Je souhaite que ce projet de loi soit adopté par le Parlement avant la fin de la législature.